

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE  
DES BIBLIOTHEQUES

LE DEVELOPPEMENT D'UN RESEAU MUNICIPAL DE  
BIBLIOTHEQUES DE PRET . GRENOBLE .

Note de synthèse présentée par Jacques PERRET



15 Juin 1975

1975  
66

10555

"Il se passe en ce moment à Grenoble une série de faits extraordinaires et qui, ne fut-ce qu'en raison de leur étrangeté, méritent d'être racontés...

"... Mais nous n'avons pas fini avec les excen-  
tricités dont la ville de Grenoble nous donne le  
curieux exemple ; nous avons même gardé la plus  
singulière pour la fin... Le Maire de Grenoble, dès  
qu'il fut question d'entreprendre l'édifice réservé  
à la bibliothèque, eut l'idée étonnante de consul-  
ter le bibliothécaire... "

Alfred Franklin  
Administrateur de la Mazarine  
1862. (16)

Nous n'userons pas d'Alfred Franklin pour surenchérir sur une quelconque "exemplarité" grenobloise. S'il est intéressant et important de rappeler certaines particularités significatives dans le développement historique de la Bibliothèque Municipale de Grenoble, nous nous attacherons surtout à la phase actuelle de développement de la lecture à Grenoble, pour en retenir quelques éléments qui nous semblent essentiels et déterminants pour l'avenir. Ce travail n'est pas isolé. Il se réfère largement à des études et articles déjà parus (\*), mais aussi à des réflexions collectives amorcées depuis quelques années par l'ensemble du personnel des bibliothèques de Grenoble.

(\*) Les chiffres entre parenthèses renvoient à la bibliographie numérotée en fin d'étude.

L'aperçu historique de la Bibliothèque Municipale de Grenoble sera nécessairement bref. On pourra se reporter utilement aux nombreuses études faites sur ce sujet par M. Vaillant, actuel conservateur en chef de la Bibliothèque de Grenoble. Il convient pourtant d'en rappeler quelques traits qui font apparaître une certaine particularité dans l'implantation et le développement de la Bibliothèque.

## 1. Une volonté politique déjà ancienne

La Bibliothèque Municipale de Grenoble "figure parmi les plus anciennes bibliothèques municipales classées, avec d'importantes collections appartenant à l'Etat. La fondation remonte à 1772. A cette date, un groupe d'habitants de la ville décida, exemple unique en son genre, d'acquérir par souscription publique l'une des plus riches bibliothèques de Grenoble." (11)

Cette première initiative, très importante, ne sera pas sans lendemain. Cent ans plus tard, en 1862, considérant l'accroissement très important des collections, la Ville de Grenoble entreprend la construction d'un nouveau bâtiment, commun à la Bibliothèque et au Musée, dont le coût dépasse le budget global de la commune pour l'année 1872.

Et cent ans plus tard, en 1970, la Bibliothèque est contrainte d'emménager dans de nouveaux locaux beaucoup plus vastes. Comme le note M. Vaillant, tout ceci représente "pour les citoyens et la Ville de Grenoble à diverses époques des sacrifices exceptionnels par rapport à ceux d'autres villes françaises." (16)

Mais, parallèlement à ce développement de la "Centrale d'Etude", on note l'apparition d'une petite bibliothèque de prêt à domicile dès 1883. Inévitablement populiste, cette bibliothèque traduit néanmoins une préoccupation nouvelle.

En 1946 s'ouvre une nouvelle bibliothèque de quartier, avec accès aux rayons, mais aussi avec un service de prêt aux collectivités tout à fait nouveau. (7)

En 1948 c'est la création d'une première bibliothèque pour enfants très importante pour l'époque.

Grenoble compte alors environ 100.000 habitants. En 1962, on en recense 162.000.

Cet accroissement considérable de la population urbaine est déterminant, entre autres, pour le lancement du premier service en France de prêt par bibliobus urbain, en 1956. La ville s'étendant rapidement, de nombreux quartiers périphériques échappaient désormais à toute influence possible des bibliothèques existantes. Le bibliobus joue alors parfaitement le seul rôle qu'il pouvait

avoir, dans de telles conditions : palliatif provisoire, il fait rapidement la preuve de besoins qu'il révèle mais ne peut satisfaire.

La question des annexes de quartiers est alors clairement posée. Une petite annexe est créée en 1961, une autre en 1964, et la même année s'ouvre une bibliothèque pour enfants.

Il est important de relever aussi que c'est, dès 1945 que M. Vaillant, conscient des problèmes réels de la lecture publique, décide de créer un budget séparé de celui de la bibliothèque d'étude. Il obtient, par la suite, le principe que chaque annexe soit confiée à un sous-bibliothécaire.

2. A Grenoble, comme dans beaucoup d'autres villes françaises, le lourd handicap des fonds anciens.

"Les bibliothèques municipales anglaises et américaines n'ayant pas hérité des livres confisqués à l'époque révolutionnaire n'ont pas connu cette séparation entre bibliothèques municipales d'études et bibliothèques municipales populaires." (3)

Cette analyse nous est aujourd'hui familière mais la contradiction est loin d'être résolue même dans une ville où l'on s'est concrètement préoccupé de la lecture publique dès l'après-guerre.

La présence des fonds anciens et leur richesse impose à la bibliothèque un rôle de conservation, de classement et de mise en valeur, mais lui confère aussi, et depuis les premiers temps de son développement, une vocation de préservation des richesses de la littérature et de l'édition de toutes époques. Même si la bibliothèque d'étude souhaite aujourd'hui développer une fonction documentaire qu'elle estime pouvoir remplir dans les disciplines où elle s'est spécialisée, il n'est pas question, pour elle, d'annuler son passé.

La Centrale d'Etude constitue un outil scientifique diversifié et complexe, et donc lourd et coûteux. Son intérêt et sa fonction débordent largement le cadre communal. Par la richesse de ses fonds spéciaux, manuscrits, fonds anciens, livres précieux, documents d'archives, dons et legs de fonds privés, fonds régionaux, cartes et plans, estampes..., elle constitue un outil d'intérêt régional et national incontestable.

Chacun sait que le classement et le catalogage, la conservation et la communication de telles masses de documents (500.000), nécessitent un personnel nombreux et qualifié. Mais il est évident aussi qu'une fois cette politique de spécialisation engagée, on ne peut l'interrompre ou même la brider sans porter des coups mortels aux collections et, donc, à la valeur de l'outil scientifique.

Ceci pose à une ville qui veut aussi combler l'énorme retard de la lecture publique, des problèmes financiers de plus en plus difficiles. M. Vaillant écrivait, en 1969, parlant des accroissements de crédit : "Cette croissance plus forte entre 1965 et 1969 est due, en grande partie, à une forte augmentation des crédits d'achats de livres, qui ont triplé pendant cet intervalle (pour les bibliothèques de prêt), alors que ceux de la bibliothèque d'étude n'ont augmenté que de moitié." (3). Nécessaire rattrapage, mais choix difficiles.

Un autre fait est à noter, qui porte au jour une contradiction latente : contraintes d'interrompre leurs achats, les bibliothèques universitaires de Grenoble se sont rapidement dégradées dans leur valeur scientifique. Et parallèlement, M. Vaillant peut signaler, pour 1974 et surtout 1975, un accroissement brutal des lecteurs jusqu'à saturation, que nous avons pu constater, des salles de lecture. Est-il normal que ce type d'outil, dont la vocation universitaire est évidente, soit si lourdement à charge pour la commune ?

Grenoble, comme d'autres villes, s'achemine vers un point critique de contradiction de deux équipements tout aussi indispensables l'un que l'autre et, très certainement, complémentaires dans un état de développement plus équilibré.

### 3. Mise en place suivie et régulière d'un ensemble relativement cohérent d'annexes. (13)

Le "décollage" des annexes de quartier, à partir de 1965, correspond à une volonté délibérée de mettre en place, de façon suivie et régulière, un réseau cohérent. Il n'est pas inutile de noter que le responsable, à l'échelon municipal, de cette politique, M. Gilman, appartient à l'Association Peuple et Culture, historiquement bien implantée dans la région grenobloise et dont la réflexion sur les problèmes de la lecture est déjà ancienne et soutenue.

Les responsables des bibliothèques ont, alors, trouvé à la Mairie des interlocuteurs, non seulement attentifs, mais convaincus de la nécessité du développement à entreprendre et très conscients des problèmes que posait ce développement.

Nous retiendrons de ce développement deux choix fondamentaux :

- a. L'implantation
- b. La structure pyramidale

### a. L'implantation

Confrontée à l'extension rapide des quartiers périphériques, la Municipalité énonça un principe fondamental pour son action : ne pas laisser, dans la mesure du possible, se développer des quartiers neufs sans y installer, dès la construction, une infrastructure d'équipements socio-culturels correspondant aux besoins prévisibles du quartier. Il s'agissait donc, pour ce qui est des bibliothèques, d'équiper d'abord les quartiers neufs.

C'était s'efforcer de ne pas prendre de retard, au moins sur ces quartiers ; c'était aussi profiter d'une plus grande souplesse pour l'achat des terrains et le choix d'une implantation convenable des bâtiments. Mais on pressent déjà comment il va devenir logique, dans le cadre d'une action municipale concertée entre les différents services, de penser intégrer la bibliothèque à d'autres équipements municipaux.

C'est donc sur ces bases que vont se développer les annexes en tenant compte aussi des données propres à chaque quartier.

1963.	Berriat	50 M2	Adultes
1967.	Majatière	80 M2	Adultes et Enfants
1967.	Alpins	110 M2	Adultes et Enfants
1968.	Village Olympique	270 M2	Adultes et Enfants
1969.	Malherbe	130 M2	Enfants
1970.	Teisseire	120 M2	Adultes
1970.	Mistral	100 M2	Adultes et Enfants
1970.	Jardin de Ville	300 M2	Adultes
		200 M2	Enfants
1971.	Abbaye	60 M2	Adultes
1971.	Hauquelin	80 M2	Enfants
1972.	Jouhaux	35 M2	Enfants
1973.	Arlequin-Villeneuve	1 000 M2	Adultes et Enfants (Discothèque + C.E.S.)
1974.	Chorier	60 M2	Enfants (transfert)

A cela s'ajoutent deux nouvelles bibliothèques en cours d'équipement :

Maison du Tourisme	800 M2	Adultes (Discothèque)
Centre Commercial Villeneuve	2 570 M2	Adultes (Discothèque. Auditorium. Galerie de prêt. Bibliobus)

Sur cette implantation nous ferons déjà quelques remarques : on voit que son principe l'écarte des quartiers plus anciens qui étaient loin d'être tous équipés. Le réseau n'est donc cohérent que sur les quartiers les plus récents et l'implantation des annexes est loin d'être complète.

La bibliothèque de l'Arlequin diffère nettement par sa superficie. C'est une bibliothèque de quartier à distinguer des autres annexes. Nous en parlons plus loin.

Au fil des années, les réalisations achevées permettent des observations qui influencent les projets suivants. Les besoins des quartiers changent. Si le principe d'implantation reste inchangé pour cette période, les projets eux-mêmes ont peu à peu évolué et les dernières bibliothèques diffèrent sensiblement des premières.

L'intégration des équipements n'a pas été un principe systématique. C'est une idée qui naît tout à fait logiquement des actions entreprises, mais dont l'application a varié selon les possibilités et les impératifs de chaque quartier.

Ainsi, ouverte en 1967, l'annexe des Alpins a préféré des locaux séparés, même moins bien situés, à une intégration qui ne lui offrait qu'un premier étage.

Ouverte en 1968 dans des conditions très différentes, l'annexe du Village Olympique est bien intégrée aux équipements d'une Maison de Jeunes.

Mais par contre, en 1971, malgré l'expérience dont on bénéficie, l'annexe de l'Abbaye s'intègre dans de mauvaises conditions au premier étage d'une autre Maison de Jeunes. Nous allons revenir sur l'intégration des bibliothèques, les fondements de ce principe et ses conséquences. Mais il est important de saisir ce caractère évolutif des principes du développement des annexes.

Retenons enfin que si le rythme de réalisation est soutenu, il ne doit pas cacher les lenteurs irréductibles d'une construction. Du projet initial à l'ouverture de la bibliothèque, le délai est, inévitablement, de quatre ou cinq ans, excepté pour les aménagements ou reconversions. C'est un élément bien connu, mais qu'il ne faut pas oublier dans les appréciations.

#### b. La structure pyramidale

" La structure des bibliothèques de lecture publique dans une grande ville peut être conçue de deux manières : on peut, soit créer un petit nombre de bibliothèques assez importantes, éloignées les unes des autres et dotées d'un grand choix de livres et d'un personnel relativement important, soit faire tout un réseau de petites bibliothèques gérées par une seule personne. C'est cette deuxième politique qui a été choisie à Grenoble." (13)

C'est donc à une implantation de petites et même très petites annexes que nous avons affaire : Alpins 110 M2 pour adultes et enfants, Abbaye 60 M2 pour adultes, Bajatière 80 M2 pour adultes et enfants. Concrètement, cela représente l'équivalent d'un petit magasin, des rayonnages chargés de livres (de 5 000 à 8 000 selon les annexes), un petit bureau de prêt, le fichier, le présentoir à revues, et il reste la place pour deux ou trois sièges.

En ce qui concerne le personnel, une seule personne suffit pour ouvrir la bibliothèque, assurer le prêt, accueillir les lecteurs et enregistrer leurs demandes. (La bibliothèque du Jardin de Ville, plus grande, dispose d'un personnel plus important.)

Mais les annexes relèvent d'un service central, que dirige Mlle Bernard, qui prend en charge toute la gestion : centralisation des achats, services techniques de catalogage et d'équipement des ouvrages, ventilation de ces ouvrages, constitution d'un fonds commun, gestion du personnel. Le prêt par bibliobus relève également de ce service : ses stations tiennent compte des manques les plus importants dans le réseau en même temps qu'il assure le prêt aux collectivités. Le service central doit aussi pouvoir assurer l'ouverture des annexes en cas d'absence de la bibliothécaire responsable, ce qui nécessite un personnel de remplacement.

Cette structure pyramidale devrait, pour être complète, comporter au "sommet" une grande centrale de prêt qui abriterait, outre les services centraux communs aux annexes, une véritable bibliothèque publique, avec un fonds beaucoup plus important, constituant le point de référence pour les bibliothécaires des annexes, souvent confrontés à des demandes qu'ils ne peuvent satisfaire.

Or la bibliothèque d'étude ne peut assumer ce rôle qu'en partie puisqu'elle ne prête pas les livres.

Cette centrale de prêt plusieurs fois modifiée et retardée n'a pas encore vu le jour. Il est nécessaire de dire ici que se posent, pour cette bibliothèque, d'évidents problèmes d'implantation pour que sa place dans la ville soit la plus judicieuse possible. Mais, d'autre part, des réalisations récentes, sur lesquelles nous allons revenir, n'entrent plus dans cette structure pyramidale qui connaît donc, actuellement, une remise en cause en tant que schéma schéma global d'organisation des bibliothèques de prêt de la ville.

Ce principe pyramidal n'est pas seulement un principe de gestion. Il se fonde d'abord sur un principe pédagogique compréhensible pour des raisons historiques et sociales. Si le livre remonte à Gutenberg, sa pratique fut toujours élitiste. Si l'école est laïque et obligatoire, c'est pour apprendre à lire le minimum : feuille d'impôt et feuille de choux locale. Et la bibliothèque se trouve investie, idéalement, d'une fonction pédagogique qui vient doubler l'autre fonction : elle devrait apprendre à lire, au sens élémentaire autant qu'au sens fort. D'autre part, pour des raisons historiques simples, peu de gens savent se servir d'une bibliothèque. Un nombre trop grand de documents effraie, les usagers s'y sentent perdus, incapables d'utiliser les fichiers, et abandonnent.

Initiation à l'utilisation des bibliothèques et initiation à la lecture sont les fondements évidents et justes du principe pyramidal. Il faut donc essayer de comprendre comment il peut être rediscuté aujourd'hui.



## II. MEDIATHEQUE DE L'ARLEQUIN. Villeneuve

Pour situer cette bibliothèque, il convient de dire que la Villeneuve de Grenoble constitue la dernière grande zone d'urbanisation de la ville et opère la jonction avec les communes périphériques (Schiroldes, Saint-Martin d'Hères). Elle est destinée à jouer un rôle de centre ville secondaire pour les quartiers du sud de Grenoble. Elle a fait l'objet d'un plan global d'urbanisation établi et contrôlé, dans la construction, par la Ville. L'Arlequin n'est qu'un des futurs quartiers de la Villeneuve.

Deux choix fondamentaux ont été faits pour la bibliothèque :

- y faire entrer tous les moyens d'information, de documentation et de culture : disques, bandes magnétiques, diapositives, films, vidéocassettes, iconographie.
- tenter la jonction d'une bibliothèque publique avec une bibliothèque scolaire. Dans le même volume, dans les mêmes bureaux, sur les mêmes rayons cohabitent deux administrations, deux personnels, deux passés, deux projets, très différents, mais ayant un outil commun : les livres et les "média".

A cela s'ajoutent d'autres innovations dont nous ne parlerons pas, car elles sont, en fait, très secondaires par rapport aux deux options fondamentales, même si certaines ont troublé ou escamoté les vraies questions.

La tentative d'une "médiathèque" est ambitieuse. Le livre est, de beaucoup, le média le plus "facile", au moins du point de vue du bibliothécaire ! Il est aussi le moins coûteux. Les problèmes que posent la constitution de fonds, le classement, le rangement, la "lecture" et le prêt des autres médias sont souvent sous-estimés. D'autant que l'expérience en ce domaine est faible et que ce sont des instruments en constante évolution technologique. Mais aussi, le coût total pour un équipement de ce type est également sous-évalué.

Le livre est le seul document qui n'ait besoin que de l'œil humain pour être lu. Les autres médias nécessitent, actuellement, des instruments de "lecture" qui interviennent dans l'usure du document lui-même.

Maintenance des appareils de lecture, surfaces et commodités de rangement et de mise à disposition du public, fragilité, difficultés financières ou d'édition à constituer de véritables collections, nécessité d'un personnel supplémentaire... autant de questions qu'il faut maîtriser.

Mais, par ailleurs, la réalisation même d'une médiathèque de ce type s'est révélée en contradiction avec les réalités du quartier. La mise en accès au public de documents tels que disques, cassettes, planches de diapositives, bandes magnétiques (son ou vidéo), reproductions, peut, si elle est maladroite, constituer une véritable provocation.

Il faut également cerner quel type de public peut, aujourd'hui, être utilisateur de ce type de documentation. C'est important pour une implantation adéquate.

Pour conclure sur ce point, signalons que la Médiathèque de l'Arlequin se constitue maintenant d'une bibliothèque et d'une discothèque, et que l'introduction des autres médias dans une bibliothèque va se faire, dans des conditions d'équipement et de personnel très différentes, à la Bibliothèque du Centre Commercial Villeneuve dont la vocation est tout autre.

La liaison d'une bibliothèque municipale avec une bibliothèque scolaire est une tentative qui nous paraît tout à fait essentielle, surtout dans l'étape actuelle du développement des bibliothèques. L'enjeu est considérable. La réalisation concrète est complexe. Elle justifierait, nous semble-t-il, une étude particulière que nous ne pouvons faire ici.

Nous préférons retenir, à propos de la Médiathèque de l'Arlequin, deux autres données qui sont peut-être d'une actualité plus directe pour l'ensemble des bibliothèques de prêt :

1. Les bâtiments municipaux et les équipements intégrés
2. L'autonomie financière

#### 1. Bâtiments municipaux et équipements intégrés.

"L'intégration" est une notion beaucoup débattue. Nous avons vu qu'elle était logique dans une action commune de divers services municipaux. Les raisons sont nombreuses, elles sont d'abord économiques : on peut espérer rationaliser les constructions, donc diminuer les coûts de construction et de fonctionnement (chauffage, gardiennage, secrétariat, standard téléphonique...) ; on utilise mieux une même superficie au sol, et cela compte en zone urbaine.

A cela s'ajoute la recherche d'une utilisation optimale d'équipements qui peuvent avoir des fonctions différentes selon les heures de la journée et les besoins ponctuels qui peuvent se manifester.

Il y a aussi des raisons sociologiques : rassembler en un même lieu des services qui ont des fonctions proches et qui peuvent constituer un pôle d'attraction pour une vie de quartier. A l'échelon professionnel, c'est aussi favoriser un travail et une réflexion plus collective entre "intervenants" socio-culturels d'un quartier.

Cela s'est traduit, pour l'Arlequin, par la construction, au centre du quartier, d'un vaste bâtiment, appelé "Maison de quartier", abritant un C.E.S. 600, une C.E.S., des ateliers divers (poterie, tissage, sérigraphie...), la Médiathèque (bibliothèque, discothèque, centre de documentation du C.E.S.), l'ensemble de production de la Télédistribution par câble (studios, régie, bureaux), une salle polyvalente de 600 places, un restaurant self-service et un service d'aide sociale. Ces différents équipements s'articulent autour d'un

vaste hall qui ouvre sur la rue. Ils sont eux-mêmes imbriqués les uns dans les autres de telle sorte que les circulations sont multiples.

Les salles du C.E.S. sont ouvertes aux habitants du quartier en dehors des heures scolaires. Le self-service fonctionne pour les scolaires comme pour les habitants. De même pour les ateliers. Et on a vu la double fonction de la bibliothèque.

On a donc affaire à l'intégration la plus absolue qui puisse être tentée. L'architecture est, ici, l'expression d'un choix global très déterminé, et implique très fortement les équipements les uns vis-à-vis des autres.

Mais on n'a jamais assisté, en aussi peu de temps, à la pose d'autant de portes que dans cette architecture très ouverte. De fait, s'il y a des communications qu'il ne faut pas s'interdire, il faut aussi pouvoir les limiter.

D'une façon générale, l'intégration des équipements ne doit pas supprimer la responsabilité pour chaque équipement. Il est, sans doute, malheureux que l'on ne puisse disposer de la "mémoire du monde" qu'aux heures d'ouverture affichées, mais la mémoire ne peut se permettre certains trous.

Il est impératif d'autre part que chaque équipement puisse décider, dans son fonctionnement, de ses heures d'ouverture, et cela implique qu'il ne soit pas totalement enchaîné aux contraintes de l'ensemble.

Il faut noter, enfin, que dans des équipements intégrés, l'ouverture ou la fermeture d'un équipement a une influence très directe sur la fréquentation de la bibliothèque, surtout pour les enfants et les adolescents : affluences et désertions brutales.

## 2. L'autonomie financière.

La Médiathèque de l'Arlequin est la première bibliothèque de prêt de Grenoble à recevoir, dès sa création, une autonomie financière. Placée sous la responsabilité d'un Conservateur d'Etat, son statut diffère de celui des autres annexes de prêt. Son autonomie de gestion est grande. Elle effectue elle-même les commandes, l'équipement et le catalogage des livres et des disques. Elle gère elle-même son budget. Elle reste, bien sûr, placée sous l'autorité du Conservateur en Chef, M. Vaillant.

Elle effectue donc des tâches techniques que n'ont pas à faire les autres annexes, mais bénéficie d'une plus grande souplesse de fonctionnement.

Cette souplesse était tout à fait indispensable pour les tâches "bibliothéconomiques" qu'elle s'était fixées : le fichier "matières", très développé, est fonction d'un projet d'auto-documentation élaboré avec le C.E.S., la discothèque de l'Arlequin est la première discothèque

municipale à Grenoble, la bibliothèque et la discothèque ont aussi un rôle à jouer vis-à-vis du centre de télédistribution (documentation photographique, diapositives, documentation sonore). Cela exige une grande souplesse dans les ventilations budgétaires.

Mais ces tâches spécifiques ne sont que l'une des formes d'une particularité plus vaste.

L'intégration architecturale s'est traduite, au plan administratif, par la constitution d'une instance propre au quartier qui réunit dans un même "collège" les responsables de plusieurs "unités" : C.B.S., Unité Sport, Animation Jeunes, Maisons de l'Enfance, Télédistribution, Médiathèque, Unité Animation, Formation Permanente. Ces différentes unités n'ont pas de budget commun, ni une autorité commune. Mais l'instance où elles sont réunies est un lieu de délibération et de prises de décisions. Un élu municipal y est présent de droit et les décisions engagent l'ensemble des unités.

Il y a donc là moins qu'une unité administrative transversale mais plus qu'une salle de réunion. Cette tentative de liaison à l'échelon du quartier implique que chaque unité ait une autonomie de décision suffisante par rapport à l'autorité dont elle relève.

Il ne faudrait pas croire que la liaison des divers "intervenants" d'un quartier ne s'est faite qu'à l'Arlequin. Mais c'est le seul quartier où les équipements et les professionnels sont autant impliqués les uns vis-à-vis des autres. C'est à double tranchant, dans la mesure où ce qu'on gagne dans la connaissance plus rapide, plus profonde et plus diversifiée de la réalité du quartier et de ses habitants, ne doit pas justifier l'isolement à l'égard des autres bibliothèques. (Il est vrai que pour la Villeneuve, les tendances isolationnistes lui sont aussi imposées par la réalité. Point de départ d'une ville qui n'est pas faite, c'est encore un peu le bout du monde.)

Les particularités de cette bibliothèque de prêt, par rapport au reste du réseau, n'étaient possibles que par un changement important dans la politique de développement des annexes. Puisqu'il était prévu 3 quartiers de 10.000 habitants environ, on pouvait programmer, comme ailleurs, 3 petites bibliothèques reliées à la Centrale. Or, on décide la construction d'une seule bibliothèque, beaucoup plus vaste, avec des objectifs différents, un personnel plus important (7 personnes actuellement) et une autonomie financière. Le deuxième quartier, en construction, sera doté seulement d'une section enfantine, rattachée à la Médiathèque qui a déjà sa propre section.

Et, de même, les prochaines bibliothèques qui vont s'ouvrir auront aussi une autonomie budgétaire. Nous sommes donc renvoyés au premier terme du choix qu'exposait Mlle Bernard, pour la structure des bibliothèques de lecture publique dans une grande ville : "créer un petit nombre de bibliothèques assez importantes, éloignées les unes des autres et dotées d'un grand choix de livres et d'un personnel relativement important." (13)

Les préoccupations qui sont à l'origine de la création de la Bibliothèque de l'Arlequin : développement de la fonction documentaire des bibliothèques, insertion sur le quartier qui ne va pas sans une prise en charge plus collective du fonctionnement des équipements, justifient cette modification dans le développement des annexes.

Mais il faut comprendre ceci comme l'étape suivante d'un développement. Ayant à rattraper un énorme retard de la lecture publique, la politique des petites annexes est tout à fait adéquate. Si le retard, aujourd'hui, à Grenoble, est loin d'être comblé partout, les besoins de la population et le développement des bibliothèques elles-mêmes pèsent sur les structures actuelles d'organisation de la lecture et modifient les objectifs.

### III. QUEL DEVELOPPEMENT A VENIR POUR LES BIBLIOTHEQUES DE PRET

Il ne s'agit pas ici de "faire le tour de la question", mais de retenir quelques éléments qui nous paraissent particulièrement significatifs dans le développement des bibliothèques de prêt.

#### Redéfinition des Annexes de prêt.

La réorientation actuelle des annexes de prêt ne résout pas facilement et totalement les contradictions actuelles de la lecture.

La surabondance de l'information écrite, parlée, télévisée, l'inflation de la documentation et des besoins correspondants, la spécialisation des savoirs pour certains, tout cela va vite et n'attend pas que d'autres aient appris à lire. Dès lors, comment la contradiction ne passerait-elle pas aussi par les bibliothèques : nécessité d'une diversité et d'une abondance de documents, et traumatisme de l'abondance même. Inévitablement, selon les pas qu'elle fait vers l'un ou l'autre bord de la contradiction, la bibliothèque, même de "lecture publique", établit des lignes de partage claires, culturelles et sociales, dans ses usagers.

Cette contradiction majeure s'exprime assez bien, actuellement, à Grenoble, dans les efforts de réflexion collective pour définir la bibliothèque. On peut observer un intéressant va-et-vient entre deux notions : la fonction d'animation et la fonction documentaire.

Certes, on peut souhaiter une harmonie, une complémentarité des deux fonctions, et c'est, plus ou moins, à cela qu'on tend à l'échelon d'une ville. Il n'en reste pas moins qu'il nous paraît que ces deux fonctions peuvent devenir contradictoires, dans le concret, à l'échelon d'une annexe de quartier, où les données sociologiques propres au quartier pèsent directement sur la bibliothèque.

L'animation, notion inévitablement ambiguë, est tout de même la traduction d'une prise de conscience et d'une mauvaise conscience de la misère culturelle des classes sociales économiquement les plus défavorisées, tandis que la fonction documentaire serait plutôt une attitude de renseignement, de "mise à la disposition de", s'adressant à ceux qui sont en mesure de demander les renseignements et de les recevoir.

On peut illustrer ceci par le biais de l'intégration de la bibliothèque à d'autres équipements.

Si l'on veut privilégier la fonction d'animation, il est logique que l'on pense plutôt à intégrer les bibliothèques à d'autres équipements d'animation, tels que : Maisons de Jeunes, Maisons de l'Enfance, Maisons de quartier ...

Si l'on veut privilégier la fonction de documentation, on peut également être tenté de raccrocher la bibliothèque à d'autres équipements, mais d'un type différent : bureaux de poste, centres commerciaux, syndicat d'initiative, équipements de "service"...

Une activité sérieuse et suivie d'animation, à partir du livre, des périodiques, de l'information quotidienne, peut très rapidement exiger toutes les énergies et tout le temps du personnel.

Et on sait très bien que cela se traduira par un manque de personnel, de formation professionnelle, et de moyens financiers.

De même, une activité sérieuse de documentation nécessite, aujourd'hui, à quelque échelon de spécialisation qu'on veuille la situer, du personnel qualifié, des équipements adéquats de consultation et de communication, une attitude que nous nommerons "d'accueil" pour la distinguer de "l'animation" et, bien sûr, des fonds de documentation développés.

Dans les faits, la plupart du temps, la bibliothèque privilégie la fonction de documentation, qui lui appartient en propre, et l'animation, devenant seconde, est essentiellement "publicité", "information", "mise en valeur des collections"... Mais la bibliothèque ne peut prétendre, actuellement, remplir cette fonction de documentation à l'égard de "tous".

Dès lors, on est parfois tenté de soumettre la fonction de documentation à une animation qui devient "sensibilisation", "formation", "éducation"...

La bibliothèque est un équipement culturel de base qui ne peut se définir hors des réalités sociales, déterminantes, et hors du reste des équipements culturels. Elle ne peut, de toutes façons, résoudre les contradictions et effacer les carences d'un système éducatif et culturel. A cet égard, la médiathèque de l'Arlequin a prouvé, s'il en était besoin, qu'il n'y a pas d'ilot d'utopie.

C'est donc en tenant compte des réalités du quartier que la bibliothèque doit déterminer ses tâches et les efforts particuliers qu'elle peut consentir. La constitution de bibliothèques plus vastes, avec plus de livres et un personnel plus important, va dans ce sens. Mais il est important de souligner la responsabilité du personnel de chaque bibliothèque dans ce travail. Dès que l'on sort des tâches purement techniques pour assumer d'autres fonctions, la réflexion collective de l'ensemble du personnel et la détermination concertée des choix importants deviennent des éléments fondamentaux et indispensables.

Il reste que, pour Grenoble, une seule annexe de ce type a vu le jour ; et si une deuxième est prévue pour 1976, on est encore très loin de l'infrastructure souhaitable. Les récentes normes suggèrent en superficie et en personnel des chiffres qui sont loin d'être atteints. Outre l'effort financier à poursuivre et les délais inhérents aux constructions, la ville se heurte aux difficiles problèmes des implantations d'équipement dans un tissu urbain déjà constitué. Absence de Centrale de Prêt dans le centre, quartiers sans bibliothèque, quartiers sous-équipés avec des annexes beaucoup trop petites, l'implantation d'un réseau complet de bibliothèques mieux adaptées aux besoins constatés et prévisibles va nécessiter encore de gros efforts.

### Moyens en documentation mis à la disposition de la population.

Le développement à venir des bibliothèques municipales de prêt de Grenoble ne pourra pas ne pas tenir, de plus en plus, compte de la présence, sur la commune, d'autres bibliothèques. Non pour justifier ses carences, mais pour mieux adapter ses services.

Un recensement de ces bibliothèques a été fait par Mlle Bernard en 1970. (14) A partir de ce document, nous nous intéresserons plus particulièrement à deux types de bibliothèques de prêt :

- les bibliothèques d'hôpitaux
- les bibliothèques de Comités d'Entreprise

#### Bibliothèques d'hôpitaux.

Le paragraphe sera bref : sur les trois hôpitaux de Grenoble, un seul, celui de La Tronche, le plus ancien, possède une bibliothèque. Une seule bibliothécaire, à plein temps, gère deux fonds différents :

\* la bibliothèque des malades, qui dispose de 3 000 francs par an ; ce qui permet à peine le renouvellement d'un fonds plafonnant à 3 000 volumes ;

\* la bibliothèque du personnel, de 4 000 volumes, disposant de 4 000 francs par an de subvention des Oeuvres Sociales de Lyon, auxquels s'ajoutent 3 000 francs de recettes d'abonnements (10 F. par an. 300 abonnés pour 3 500 personnels).

La pauvreté en crédits et en personnel a entraîné la suppression du service aux malades qui ne peuvent se déplacer.

L'hôpital des Sablons, tout proche et très récent, ne prévoit pas de bibliothèque. L'hôpital Sud, récent lui aussi, a prévu une bibliothèque, mais ne l'a pas équipée.

Il faudrait, pour évaluer les besoins réels, pouvoir distinguer, parmi les malades, ceux dont le temps de séjour est bref ou ne correspond pas à un temps de lecture possible, et ceux dont le séjour, de plus longue durée, permet la lecture. Ou penser que le malade est d'abord un habitant qui s'adresse, en priorité, à sa bibliothèque de quartier ?

#### Bibliothèques des Comités d'Entreprise.

Dans le domaine des entreprises, l'existence de la bibliothèque est directement liée aux rapports de force entre organisations ouvrières et employeurs. Elle est l'oeuvre des Comités d'Entreprise, dont l'existence et l'importance varie fortement selon les entreprises, ce qui explique les grandes disparités constatées (3 000 volumes dans une usine où travaillent 900 ouvriers ; pas de bibliothèque dans une usine de 1 800 ouvriers).

La bibliothèque est, presque systématiquement, la réalisation prioritaire des C.E. La plupart du temps, les disques y sont associés.



Mais, quand la bibliothèque existe, les crédits qui lui sont consacrés varient encore beaucoup selon les entreprises et selon les subventions patronales accordées au C.E. Ceci est également déterminant pour l'existence ou non de bibliothécaires professionnels.

Et les possibilités réelles qu'ont les travailleurs de fréquenter la bibliothèque sont aussi très différentes selon les entreprises.

Il est donc particulièrement difficile d'évaluer les moyens réels de lecture mis à la disposition des travailleurs sur leur lieu de travail. Des études sont en cours sur Grenoble et les communes voisines, mais ne sont pas achevées à ce jour.

Pour les bibliothèques les mieux développées, le pourcentage de lecteurs est d'environ 10 % du nombre de travailleurs de l'entreprise. Mais, dans tous les cas, la bibliothèque joue un rôle important comme lieu de rencontre et de discussion. Elle est le point d'ancrage privilégié de toute action culturelle de l'entreprise.

Nous avons pu estimer à environ 16 000, répartis sur 7 entreprises, les travailleurs qui peuvent prétendre disposer d'une bibliothèque convenable sur leur lieu de travail. Ce qui ne signifie pas, bien sûr, que ces bibliothèques n'ont aucun problème de fonctionnement et de développement.

Mais, outre les "néants" remarquables, aucune entreprise moyenne (300 à 600 ouvriers) ne dispose d'une bibliothèque autre que "l'armoire" des écoles du début de siècle. La plupart sont alimentées par le service de prêt aux collectivités de la bibliothèque municipale. Les limites inhérentes à ce type de service sont connues : dépôts nécessairement très limités, donc choix de livres restreint, relations épisodiques et parfois difficiles entre les bibliothécaires et l'entreprise, heures d'ouverture, information dans l'entreprise, bénévolat des responsables des dépôts...

Dans le seul but de donner un ordre de grandeur, et sans tenir compte du degré de renouvellement des fonds qui détermine leur valeur réelle pour le prêt, on peut évaluer, pour une population de 170.000 habitants, la répartition suivante :

Bibliothèques Universitaires	500.000 volumes
Bibliothèque d'étude	500.000 volumes
Bibliothèques de C.E.	60.000
Bibliothèques scolaires	60.000
Bibliothèques de quartiers	120.000

et, avec l'ouverture des nouvelles annexes un accroissement prévisible d'environ 100.000 volumes sur 5 ans.

Ces chiffres ne donnent, bien sûr, qu'une idée très approximative. Ils permettent d'évaluer les "forces en présence" dans le rapport, très théorique, population / nombre de livres.

Mais on voit que, pour le prêt proprement dit, les bibliothèques de C.E. et les bibliothèques scolaires participent pour moitié. C'est dire, dans la perspective d'un développement plus soutenu des bibliothèques de divers types, l'intérêt qu'il y aurait à établir des liaisons entre elles, et d'abord un minimum d'information.

La nouvelle orientation des bibliothèques universitaires pourrait influencer, en partie, la politique d'achat des bibliothèques municipales, pour les fonds de documentation plus spécialisés. D'après le recensement de 1970, les bibliothèques scolaires ont des fonds importants, surtout dans les lycées. Ces bibliothèques sont, théoriquement, appelées à s'accroître sensiblement. Les bibliothèques de la Fédération des Oeuvres Laïques et du Centre Culturel et Cinématographique, bibliothèques privées d'associations culturelles, pourraient jouer un rôle plus important dans leur secteur (théâtre et cinéma). Les bibliothèques municipales du Conservatoire et du Musée sont également spécialisées.

L'absence actuelle de liaison entre équipements ayant la même vocation est évidente. L'explication en est simple, la situation aisément compréhensible, mais c'est certainement, à court terme maintenant, un problème essentiel posé aux bibliothèques. Le risque est grand de voir se développer, sur une ville, des équipements "privés" et publics faisant double emploi, par impossibilité de liaisons et incompatibilités administratives. Il ne s'agit pas de justifier, de cette façon, un ralentissement des efforts, mais de faire apparaître une tâche qui ne se posait pas jusqu'alors en ces termes, dans un sous-équipement généralisé.

#### Evolution des structures.

L'absence de liaison est un risque qui existe aussi, et d'abord, à l'échelon des bibliothèques municipales, et que l'abandon de l'organisation pyramidale ne peut que renforcer.

La multiplication des annexes, la création de bibliothèques plus importantes et l'accroissement des personnels pèsent sur les structures anciennes d'organisation de la bibliothèque municipale. L'alourdissement de l'appareil administratif peut aboutir à une liaison purement formelle : ralentissement des informations, communications entre équipements figées dans la forme du "rapport", ignorance ou malentendus sur les problèmes réels de chaque quartier...

Placées dans une telle situation, les bibliothèques ont toutes les chances de s'opposer plutôt que de se compléter.

Mais, par ailleurs, les bibliothèques sont condamnées à coopérer entre elles, et de plus en plus, au plan bibliothéconomique. A terme, tous les équipements d'automatisation qui vont ou pourront entrer dans les bibliothèques (prêt automatisé, catalogage automatisé, et, à plus long terme, gestion automatisée de la documentation) n'y entreront que sous la forme d'équipements collectifs.

De même, les contradictions de la documentation ne peuvent trouver un minimum de solution que dans une répartition des efforts. C'est ainsi que Grenoble cherche, depuis quelque temps, à conférer aux annexes les plus importantes une spécialisation sur certains fonds (par exemple : sciences sociales au Centre Commercial Villeneuve, Sciences de l'éducation, bandes dessinées à l'Arlequin, tourisme et documentation régionale à la Maison du Tourisme...). Cela ne signifierait pas l'absence de ces sujets dans les autres annexes, mais un fonds plus important dans la bibliothèque concernée. Une tentative de ce genre, pour avoir une efficacité réelle, implique un effort commun à l'ensemble des bibliothèques : concertation sur certaines acquisitions, fichiers, liaisons téléphoniques..etc...

Pour entreprendre de telles tâches et en mesurer l'ampleur exacte, les liaisons entre bibliothèques doivent se développer et trouver, d'abord, le cadre le plus adéquat.

A Grenoble, les bibliothécaires s'accroissent, après quelques tâtonnements, vers la mise en place d'un "collège", placé sous l'autorité du Conservateur en chef, réunissant des élus municipaux, les responsables de chaque section, des représentants du personnel, et ayant vocation à délibérer sur toutes les questions en cours.\* Le danger est, bien sur, de voir se développer une commission supplémentaire, sans pouvoir réel et donc sans véritable fonction.

Mais, outre qu'il ne sera pas totalement sans pouvoir, ce collège est la seule instance réunissant toutes les bibliothèques, et, à ce seul titre, il aurait déjà un rôle considérable à jouer dans la circulation des informations de toute sorte entre bibliothèques, et dans l'expression des problèmes particuliers.

Seul le fonctionnement de ce collège permettra de déterminer ses capacités réelles à une délibération plus collective et à une mise en place des tâches communes.

### Les bibliothèques d'enfants.

La volonté de ne pas accentuer un découpage trop tranché dans la population et la nécessité de ménager une transition vers les livres d'adultes ont justifié l'association dans un même lieu des bibliothèques d'enfants et d'adultes. Mais les petites annexes actuelles peuvent-elles encore mériter l'association des deux termes ? Les locaux sont trop exigus pour qu'un public ne chasse pas l'autre. Une seule bibliothécaire ne peut rien entreprendre sur la section enfantine.

La bibliothèque d'enfant remplit des fonctions beaucoup moins déterminées. Elle se définit, au contraire, par sa souplesse et sa diversité d'attitudes possibles face au livre. Elle exige un personnel important et de formation diversifiée. Son implantation est beaucoup plus étroitement liée aux circulations des enfants. L'ouverture d'une

\* Voir l'organigramme en annexe.

section enfantine est toujours assurée d'un succès submergeant. Elle est, et sera longtemps encore, toujours trop petite, n'ayant pas assez de livres à prêter et un personnel constamment occupé. Il n'y a pratiquement pas de limites aux activités qu'elle pourrait avoir : animation, travail avec les écoles, éveil du langage etc... Et les bibliothécaires ont épuisé leur lyrisme à vouloir dire sa responsabilité dans le développement de la lecture.

Mais le développement des sections enfantines demeure un problème majeur dans le développement des bibliothèques de prêt. Il est très difficile, en ce domaine, de dégager des implantations prioritaires. Et l'hypothèse d'une section enfantine par annexe d'adultes serait très insatisfaisante. En programmant une section enfantine dans un quartier qui, par sa position géographique, pourra se passer d'une bibliothèque d'adultes, la ville traduit bien un besoin spécifique.

Ne serait-il pas décent que l'ouverture d'une section enfantine soit liée à la présence d'une école primaire ? Cela exigerait des efforts considérables en personnel et un systématisme dans l'implantation en contraste avec l'état de sous-développement actuel. On voit mal comment la ville pourrait faire face, seule, à de telles nécessités, et malgré ce qui a déjà été entrepris le développement des bibliothèques enfantines reste un laborieux coup par coup.

#### Formation du personnel.

C'est presque une banalité de dire que la formation d'un personnel en accroissement est une question de fond pour les bibliothèques. Multiplication des services et des fonctions (discothèque, médiathèque, documentation, section enfantine, animation etc...), évolution des équipements et des besoins, nécessité d'un effort constant de développement, expliquent que la définition même du bibliothécaire soit en mouvement. Il n'est plus définissable par la simple acquisition de quelques techniques.

La recherche d'une meilleure information du personnel sur les problèmes en cours, de même que l'accroissement des responsabilités dans les bibliothèques de quartier, sont des éléments de formation des bibliothécaires, mais ils révèlent aussi, en retour, une forte demande pour une formation plus développée et reflétant les diversités actuelles de la profession.

Ce besoin, ressenti et exprimé par les bibliothécaires, ne doit pas être sous-estimé. Il est inutile de vouloir définir autrement la bibliothèque si l'on ne donne pas aux bibliothécaires une formation suffisante pour assumer d'autres tâches.

La ville fait actuellement porter son effort dans le cadre des moyens dégagés pour la formation permanente. Mais les limites sont vite atteintes et les efforts risquent de se diluer. Et l'extrême précarité actuelle des centres de formation nationaux devient un facteur supplémentaire de dilution.

Il n'est pas concevable que l'ensemble des problèmes de formation du personnel puisse être résolu par la ville. Ce n'est, d'ailleurs pas souhaitable. La tentative actuelle des bibliothécaires responsables des différentes sections pour assurer une formation complémentaire n'est donc qu'un élément de réponse qui doit être relayé par une nécessaire coordination à l'échelon national.

\* \* \*

La situation actuelle des bibliothèques de lecture publique de Grenoble reste donc instable. Il n'est pas possible d'en tirer des conclusions dans la mesure où beaucoup de choses restent à faire avant d'atteindre un relatif équilibre des équipements qui mettrait peut-être en avant des problèmes d'un autre ordre. Et ce qui est à faire est lié, avant tout, aujourd'hui, aux moyens financiers mis en oeuvre. Mais il est clair, aussi, que la structure actuelle des bibliothèques françaises et les impasses administratives bloquent une coordination entre les équipements qui s'avère de plus en plus indispensable.

Les questions qui nous ont semblé être déterminantes ne sont pas vraiment nouvelles. Mais la façon dont elles évoluent et se précisent aujourd'hui est intéressante pour dégager les objectifs prioritaires des années à venir.

\* \* \* \* \*

## BUDGET DES BIBLIOTHEQUES DE GRENOBLE EN 1975

Pour 1975, le budget total des bibliothèques municipales de Grenoble, personnel permanent et crédits de fonctionnement, est très voisin de 5.000.000 F. (500 millions d'anciens francs).

Il se répartit ainsi :

- Bibliothèque d'Etude                    2.300.000 F.
- Bibliothèques de prêt                2.700.000 F.

Dans ce budget,  
les dépenses en personnel sont d'environ : 3.300.000 F.  
et les crédits de fonctionnement : 1.700.000 F.

( Dans ces chiffres, intervient la Bibliothèque de prêt du Centre Commercial Villeneuve avec son budget de constitution des collections. )

Le pourcentage du budget des bibliothèques dans le budget total de la Ville est d'environ 1,15% pour 1975.  
( Evidemment, les constructions n'entrent pas dans ces calculs. )

VILLE DE GRENOBLE

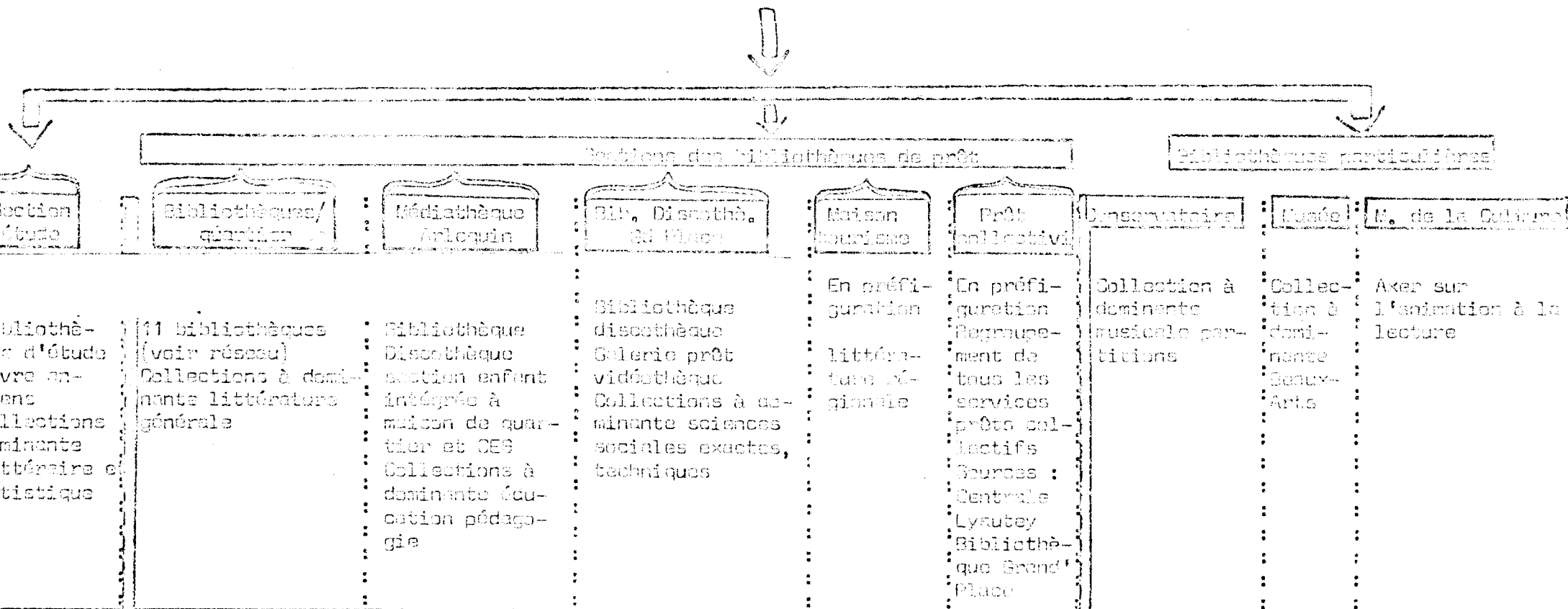
M. le Maire de GRENOBLE  
Services culturels

~~Association~~ ~~Centre~~ ~~Central~~ ~~Lyncey~~  
Conser. en Chef, M. VAILLANT  
Administration générale

Collège des Bibliothèques  
Concentration et information  
Coordination des acquisitions  
pols d'automatisation  
Formation professionnelle  
Animation etc...

2 réunions par mois, l'une étant axée sur le problème des bibliothèques de prêt.

Réunissant, élus, responsables de section, Représentants du personnel.



B I B L I O G R A P H I E

- |     |  |  |
|-----|--|--|
| 1.  | An experiment at Grenoble.<br>A.S. HOSKINSON   | The Municipal Journal<br>vol. 57. 1949                                   |
| 2.  | La lecture publique dans une ville universitaire et industrielle de 100.000 habitants. L'expérience de Grenoble (1939-1952). P. VAILLANT | Archives. Bibliothèques. Collections. Documentation. N° 9. Mai-Juin 1953 |
| 3.  | Le bibliobus urbain de Grenoble.<br>P. VAILLANT  | B.B.F. Mars 1956   |
| 4.  | Les relations entre bibliothèques municipales et bibliothèques universitaires. P. VAILLANT   | Cahiers des Bibliothèques de France. 1956                                |
| 5.  | Le bibliobus de Grenoble. Un an de fonctionnement. P. VAILLANT   | B.B.F. 1957  |
| 6.  | Le bibliobus de Grenoble.<br>P. VAILLANT   | Bulletin d'Information de l'A.B.F. Juin 1960                             |
| 7.  | Quelques aspects des bibliothèques de Grenoble. Le service des prêts collectifs à la Bibliothèque Municipale. C. GRIVEL                  | Bulletin d'Information de l'A.B.F. Novembre 1961                         |
| 8.  | Le bibliobus en milieu urbain.<br>P. VAILLANT  | Bibliographie de la France. T.151. 2 <sup>e</sup> Partie. 25 Mai 1962    |
| 9.  | La bibliothèque municipale de Grenoble. Passé et perspectives d'avenir. P. VAILLANT  | Education et Bibliothèques. N° 9. Mars 1964                              |
| 10. | Grenoble. Annexes de prêt.   | B.B.F. Février 1965  |
| 11. | La Bibliothèque Municipale de Grenoble. P. VAILLANT  | Cahiers de l'Alpe. N° 29. Déc.1966 - Janv.1967                           |
| 12. | Grenoble. Nouvelle annexe de prêt des Alpines.   | B.B.F. Mai 1967  |
| 13. | La lecture publique à Grenoble. P. VAILLANT. Cl. BERNARD   | B.B.F. Juin 1969   |
| 14. | Un réseau dense de bibliothèques municipales. P. VAILLANT. Cl. BERNARD   | Brochure d'information avec dépl. Grenoble. 1970                         |





15. La lecture publique à Grenoble  
Cl. BERNARD  
Brochure d'information  
Grenoble. Août 1973
16. La Bibliothèque de Grenoble.  
2<sup>e</sup> centenaire de sa fondation.  
P. VAILLANT  
B.M. Grenoble. 1973

En ce qui concerne spécifiquement la Bibliothèque Centrale de Grenoble, ses fonds généraux et régionaux, ses problèmes particuliers, ses activités scientifiques, on consultera avec intérêt :

17. Le fonds dauphinois de la Bibliothèque Municipale de Grenoble.  
P. JANIN, archiviste paléographe.  
(Bibliographie exhaustive des publications, études, catalogues d'expositions de la Bibliothèque.)  
B.M. Grenoble. 1971  
307-067. n. 10063